



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 28 juillet 2016 à 20 H 30

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 11
Nombre de Conseillers absents : 4

Pouvoirs : 1
Votants : 12

L'an deux mil seize, le vingt-huit juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 juillet 2016, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur François GUITON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs François GUITON, Jean-Paul BUCHAILLAT, Marie-Noëlle CHASSOT, Bernard GUY, Nicolas LAMY, Patricia GUICHON, Jean-Pierre MICARD, Charles JACQUES-Y-BARON, Marie-Claude DAUVERGNE, Jean-Pierre ROUAH, Emmanuel RAT,

Absents excusés : Madame Nathalie BEUROIS, Brigitte JACQUET, Aline BILLOTTE, Louis POILLOUX,

Pouvoirs : de Madame Aline BILLOTTE à Madame Marie-Noëlle CHASSOT

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas LAMY

—————

01 – COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

Aucun conseiller n'ayant d'observation quant au compte-rendu de la réunion du 30 juin 2016, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

02- 1^{ER} AJOUT A L'ORDRE DU JOUR :

Droit de préemption urbain pour les parcelles cadastrées AC 279 et AC 67 sises aux Nues d'une superficie totale de 15 a 56 ca appartenant à GE IMMO de Montmorot.

Après étude du dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'exerce pas son droit de préemption sur ces terrains.

03- 2^{ème} AJOUT A L'ORDRE DU JOUR :

Avis sur la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, dossier de création de la Z.A.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au dossier.

04 - BUDGET PRIMITIF – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en 2012, dans le cadre de la réforme fiscale, a été mis en place le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales. Ce fonds consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Le montant à verser à l'Espace Communautaire Lons Agglomération, au titre de l'année 2016, est de 9 164 €. Il rappelle qu'au budget primitif, c'est une somme de 7 500 € qui a été votée. En conséquence, il convient donc de prévoir cette dépense supplémentaire.

Après délibérations, le conseil municipal, par 9 voix pour et 3 abstentions, autorise le prélèvement de la somme de 1664 € sur le chapitre 022 – dépenses imprévues pour créditer l'article 73925 – Fonds de péréquation du chapitre 014.

05- MARCHES MAISON MEDICALE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a réceptionné des offres pour chacun des 8 lots et que l'ouverture des plis a été effectuée par la commission d'ouverture des plis le 25 juillet 2016. Il présente l'analyse des offres réalisée par le Maître d'œuvre, le Cabinet BOUDIER Sarl.

Après étude de l'analyse des offres et délibérations, le Conseil Municipal, retient les entreprises suivantes :

- | | | |
|--|---|----------------|
| - Lot 1 – TERRASSEMENT – VRD | CHAGNEUX TP 39 MESSIA-SUR-SORNE | 47 581.80 € HT |
| - Lot 2 – GROS ŒUVRE | CANIOTTI 39 MESSIA-SUR-SORNE | 89 500.00 € HT |
| - Lot 3 – CHARPENTE – COUVERTURE | ZINGUERIE
BOURDON 01 SAINT CYR SUR MENTHON | 26 661.60 € HT |
| - Lot 4 – MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES | Non attribué | |

- Lot 5 – CLOISONS – PEINTURES – ISOLATIONS	REVERCHON 39 CROTENAY	45 511.83 € HT
- Lot 6 – CHAPE – CARRELAGE – FAIENCE	C2C 39 DOLE	22 437.00 € HT
- Lot 7 – PLOMBERIE – SANITAIRE- CHAUFFAGE – VENTILATION	BONNIN 39 TASSENIERES	17 565.02 € HT
- Lot 8 – ELECTRICITE	PERNOT 39 PONT DE POITTE	17 705.00 € HT

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les marchés et toutes les pièces s’y rapportant.

Monsieur le Maire fait part à l’assemblée qu’il a été destinataire de la décision d’attribution de la D.E.T.R. à hauteur de 20 % du montant hors taxes des travaux.

06 - TAXE D’URBANISME – ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Maire informe l’assemblée qu’il a été destinataire, par le Trésor Public, d’une demande en admission en non-valeur sur des taxes d’urbanisme irrécouvrables pour un montant de 1 580 €. Après intervention, la dette ayant été réglée, le Conseil Municipal, à l’unanimité, refuse la non-valeur.

07 – TRAVAUX DE TROTTOIRS

Le Conseil Municipal envisage la rénovation des trottoirs de la rue Jean Moulin sur le présent exercice. Des devis seront demandés à différentes entreprises.

08 – SUBVENTION APEI

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de l’APEI, Association de Parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis « Les Papillons Blancs » de Lons-le-Saunier et sa région. Après étude du dossier, le conseil, à l’unanimité, accorde une subvention de 250 €.

09- COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

Les derniers compte-rendus du S.I.E.R. et du S.D.I.S. n’appellent pas d’observations particulières.

10 – QUESTIONS DIVERSES

- Le petit réfrigérateur de la mairie étant hors service, il est décidé, à l’unanimité, de le remplacer.
- Point sur l’enquête de la ZAC (informations sur le tract qui a circulé) et de la Loi sur l’eau
- Point sur l’enquête communale en cours, sur l’extinction des lampadaires la nuit
- Information sur une demande de réalisation d’un lotissement privé route de Chilly
- Point sur le lotissement des Vignes sur lequel il reste quatre parcelles à vendre

Fin de séance à 21 h 45.

Le Secrétaire de séance,
Nicolas LAMY

Le Maire
François GUITON